

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES TPE-PME FRANCILIENNES EN REPLI AU PRINTEMPS 2026

CROCIS
L'ÉCONOMIE EN ÎLE-DE-FRANCE

Un centre d'observation de

CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE
PROSPECTIVE



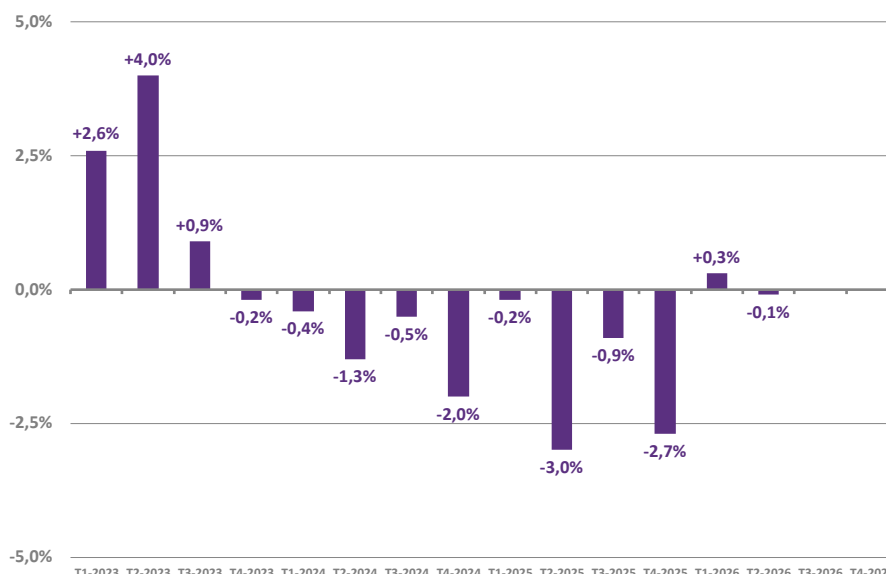
Septembre 2026
Période sous revue :
Deuxième trimestre 2026

Après un léger rebond début 2026, lui-même consécutif à neuf inflexions, le chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes est reparti à la baisse au deuxième trimestre 2026 (- 0,1 % par rapport à la même période de 2025). Cette inflexion, certes modérée, a été la seule observée parmi les régions françaises tandis que l'ampleur des hausses a atteint jusqu'à

2,3 % sur un an en Normandie et que l'activité des TPE-PME a augmenté de 0,8 % en moyenne au plan national. Malgré tout, les tendances sont restées hétérogènes d'un département francilien à l'autre (de - 1,1 % en Seine-Saint-Denis à + 0,7 % à Paris) et d'un secteur à l'autre (de - 7,8 % pour la restauration traditionnelle à + 2,0 % pour le conseil informatique).

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES TPE-PME FRANCILIENNES

Note : variations d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le niveau d'incertitude économique reste élevé pour les TPE-PME franciliennes : elles doivent composer avec les droits de douane américains, le contexte géopolitique mondial ou encore les conséquences de la situation des finances publiques en France mais aussi, depuis le 28 février dernier, avec le conflit entre les Etats-Unis et l'Iran. Dans ce contexte, même si le rythme de sa hausse est désormais plus modéré, le nombre de défaillances d'entreprises recensées en Île-de-France est toujours très important (plus de 16 500 en cumul de juillet 2025 à juin 2026 contre 11 346 en 2019, dernière année avant la crise sanitaire) et le taux de chômage dans

la région (7,9 % au premier trimestre 2026) est supérieur de 1,2 point à son point bas post crise sanitaire (premier trimestre 2023). Malgré tout, certains secteurs échappent à cette morosité ; c'est le cas notamment du tourisme. Ainsi, les TPE-PME franciliennes de l'hôtellerie ont indiqué, dans ce baromètre, une hausse de 0,8 % sur un an de leur chiffre d'affaires (cf. « Evolution du chiffre d'affaires par secteurs ») tandis que le trafic passagers de Paris Aéroport sur les sept premiers mois de 2026 est en avance de 0,3 % comparativement à celui de la même période de 2025.

TABLEAU DES RÉGIONS

Le chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes est reparti à la baisse au deuxième trimestre 2026 (- 0,1 % par rapport au deuxième trimestre 2025) ; cette évolution en Île-de-France a été inférieure à la moyenne observée au plan national

(+ 0,8 %) et cette inflexion, même très légère, a été la seule observée parmi les régions françaises tandis que l'ampleur des augmentations a atteint jusqu'à 2,3 % en Normandie.

Evolution du chiffre d'affaires (T2-2026 / T2-2025)	
Normandie	+ 2,3 %
Auvergne-Rhône-Alpes	+ 1,6 %
Hauts-de-France	+ 1,2 %
Occitanie	+ 1,1 %
Pays de la Loire	+ 1,0 %
Bourgogne-France-Comté	+ 0,9 %
Bretagne	+ 0,8 %
Corse	+ 0,7 %
Nouvelle-Aquitaine	+ 0,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+ 0,6 %
Centre Val de Loire	+ 0,1 %
Grand Est	0,0 %
Île-de-France	- 0,1 %
France	+ 0,8 %

CHIFFRES CLÉS ÎLE-DE-FRANCE

- 0,1 %

C'est l'évolution du chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes au deuxième trimestre 2026 par rapport au même trimestre de 2025.

+ 0,7 %

Il s'agit de la seule augmentation d'activité observée parmi les départements franciliens entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026 ; comme au trimestre précédent, elle a été observée à Paris.

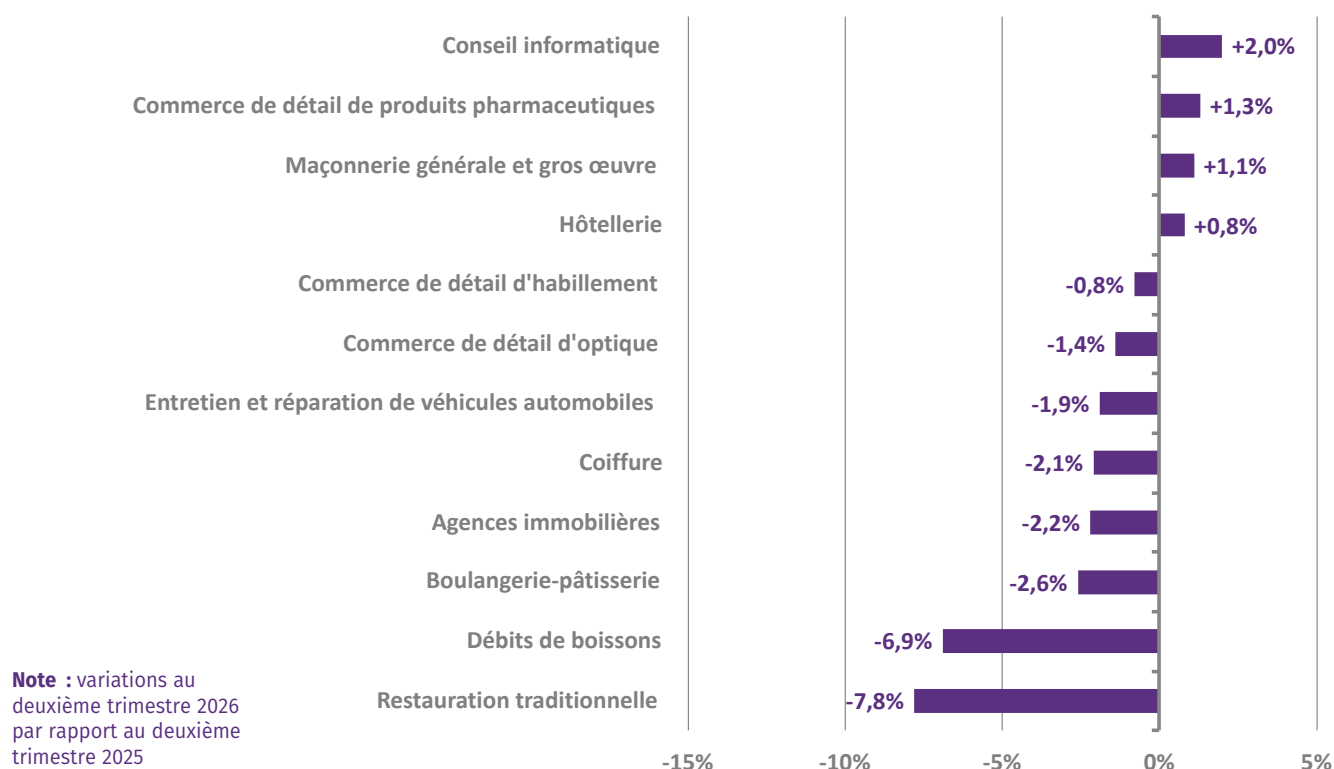
- 7,8 %

Il s'agit de la baisse de chiffre d'affaires la plus conséquente observée au plan sectoriel en Île-de-France entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026 ; comme trois mois plus tôt, elle a été subie par la restauration traditionnelle.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS

Même si l'ampleur de la baisse observée en moyenne dans la région entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026 a été limitée à 0,1 %, les évolutions de chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes ont été très défavorables dans certains secteurs ; cela a été le cas pour les débits de boissons (- 6,9 % sur un an) et dans la restauration traditionnelle (- 7,8 %).

A l'inverse, les variations d'activité ont été positives pour l'hôtellerie, pour la maçonnerie et le gros œuvre, pour les pharmacies et pour le conseil en informatique.

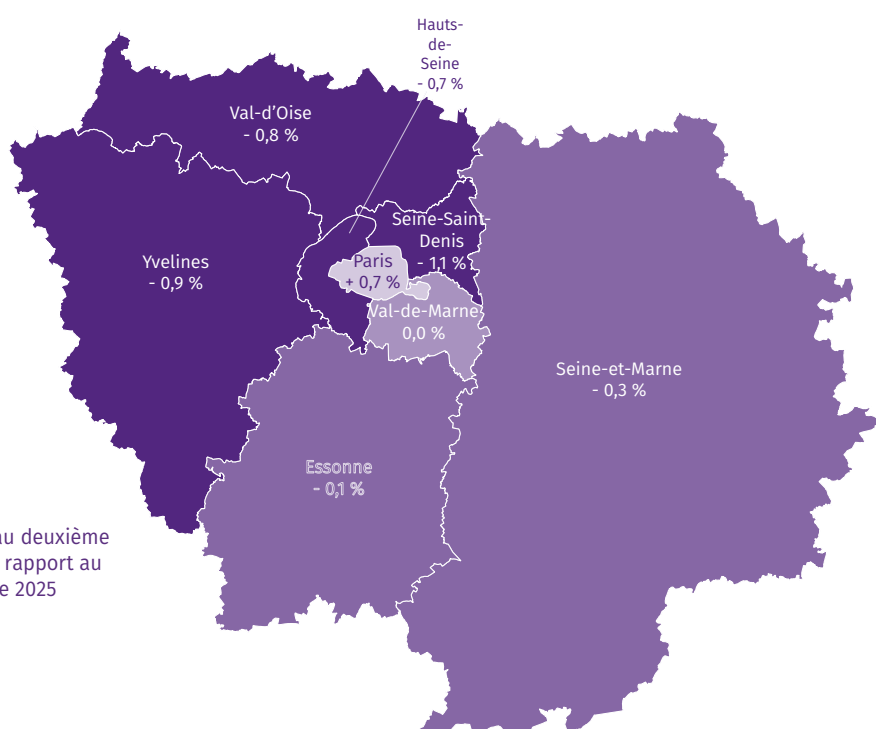


ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DÉPARTEMENTS

Entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026, l'ampleur des évolutions du chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes a une nouvelle fois été disparate d'un département de la région à l'autre.

Ainsi, si l'activité des TPE-PME basées en Seine-Saint-Denis, dans les Yvelines, dans le Val-d'Oise ou encore dans les Hauts-de-Seine a tiré la moyenne régionale vers le bas, le chiffre d'affaires est resté stable dans le Val-de-Marne et a même augmenté de 0,7 % en glissement annuel à Paris.

Note : variations au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA ; il s'agit du chiffre d'affaires indiqué par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 82 000 entreprises en Ile-de-France.
- Les évolutions sont calculées en glissement annuel (un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le chiffre d'affaires trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du chiffre d'affaires trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité sont écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon.
- L'indice de chiffre d'affaires mesure l'évolution du chiffre d'affaires moyen par entreprise entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé mesure l'évolution du chiffre d'affaires moyen par entreprise du premier trimestre de l'année n au dernier trimestre présenté de l'année n par rapport au chiffre d'affaires moyen par entreprise de la même période de l'année n-1, avec correction des jours ouvrés.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France
11 rue Léon Jouhaux - 75010 Paris
e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr
Retrouvez toutes nos actualités sur X @CROCIS_CCI_IDF,
[Linkedin](https://www.crocis.cci-paris-idf.fr) ou sur notre site www.crocis.cci-paris-idf.fr

Le Crocis (Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services) est le centre d'observation économique régional de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France. Créé en 1994, il a pour principal objectif d'étudier l'économie francilienne et de produire les analyses chiffrées et commentées nécessaires à une meilleure connaissance de la région.

- Responsable : Julien TUILIER
- Industrie - Démographie d'entreprises - Enquêtes : Yves BURFIN
- Conjoncture - Benchmark européen - Tourisme : Mickaël LE PRIOL
- Services - commerce - Développement Durable : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX
- PAO - web : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France est l'institution qui représente les experts-comptables auprès de leur environnement francilien, défend leurs intérêts et veille à la pérennité de leur activité.

Cette profession d'environ 6 000 consœurs et confrères, est devenue au fil des années le premier conseiller de l'Entreprise : statut et forme de la société, stratégie de développement, recherche de financement...

Retrouvez toutes nos actualités sur X @OECParis ou sur notre site www.oec-paris.fr

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI
Rédacteur : Mickaël LE PRIOL
Maquette et mise en page : Stéphanie FOURNIER
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source